

Développement harmonisé et distribution des ressources terminologiques : le Réseau panlatin de terminologie – Realiter

Au mois de novembre 1991, lors d'un Colloque national pour la terminologie organisé par l'Union latine (Rome, Palazzo Barberini), naissait en Italie l'Associazione Italiana per la Terminologia (Assiterm). L'un des principaux buts de cette association était de relier entre eux les différents secteurs intéressés par l'étude et la diffusion des langues de spécialité : l'administration publique, l'université et les organismes de recherche, l'édition, les secteurs économiques et financiers, les moyens de communication, le monde de l'entreprise et de l'industrie, les écoles supérieures d'interprètes et de traducteurs, les professionnels de la traduction et de la documentation. Il s'agissait, en effet, de répondre à une exigence qui, depuis plusieurs années déjà, s'était présentée en Italie, ainsi que de suivre les progrès effectués au plan international dans le domaine de la terminologie technique et scientifique.

Lors de la réunion préparatoire pour la création d'une commission panlatine de terminologie, organisée à Paris les 13 et 14 décembre 1993, Severina Parodi - qui intervenait au nom de l'Accademia della Crusca et d'Assiterm - avait exprimé la volonté italienne de collaborer à la naissance de la nouvelle initiative. Étaient prises en compte, toutefois, la distance qui séparait l'Italie de la France et des pays francophones, qui - suite à une politique linguistique sérieuse - ont consolidé une position éminente dans l'étude des problèmes liés à la création, à la traduction et à la

diffusion des terminologies techniques et scientifiques, mais également la distance séparant l'Italie des pays ibériques d'Europe et du continent américain, où l'activité terminologique connaît - depuis déjà plusieurs années - une période de grande expansion, avec son entrée de plein droit dans la formation scolaire secondaire et universitaire (bien souvent, aussi, dans les facultés scientifiques), et grâce au développement spécifique de l'étude de la formation des néologismes dans chaque langue.

Ce n'est pas un hasard si, depuis déjà plusieurs années, dans ces aires linguistiques, s'étaient affirmés des espaces privilégiés pour l'élaboration et l'échange des terminologies techniques et scientifiques, comme le Rint et Riterm.

L'attention croissante dont fait l'objet la terminologie technique et scientifique en tant qu'instrument d'étude de la connaissance, ou, mieux, de l'organisation et de la transmission de la connaissance scientifique, avait déjà poussé l'Union latine (organisation intergouvernementale créée en 1954 par la Convention de Madrid, regroupant actuellement trente États de langue néolatine) à promouvoir, en 1972, un Fonds international de terminologies romanes, le Fitro, qui n'avait pas survécu, faute de structure à même de centraliser l'intérêt opérationnel démontré par plusieurs spécialistes et personnalités de nationalités différentes. Cependant, la nécessité d'harmoniser le développement des langues néolatines était restée vivante, surtout dans le secteur de la formation lexicale, qui

met en relation leurs traits communs dans l'utilisation de modes de création et de formants très proches.

C'est dans ce but, et grâce à la collaboration entre la Délégation générale à la langue française et l'Union latine, que le Réseau panlatin de terminologie était créé en décembre 1993. Au printemps 1995, a été également inclus dans la dénomination l'acronyme *Realiter*, qui, s'il peut, par doute ou malveillance, faire penser à une affirmation superflue de son existence, rappelle l'origine linguistique commune latine et fait allusion au phénomène de la réalisation ou exécution linguistique, par laquelle a été désignée la capacité concrète du locuteur à utiliser la connaissance des règles qui régissent sa langue. De plus, il exprime et confirme la raison essentielle de sa propre constitution, celle d'un réseau d'harmonisation linguistique et terminologique des langues néolatines.

À plusieurs reprises a été signalée, au plan international, la coexistence de deux exigences contradictoires (Rey 1992 : 108-120 et Cabré 1993 : 66-68). D'une part, la volonté - devenue désormais une impérative nécessité - d'une communication scientifique et technique de plus en plus dense, qui a trouvé son expression naturelle en une sorte de nouvelle *koinè* ou *lingua franca*, l'anglais, qui commence à montrer les premiers signes d'une évolution ou d'une émancipation pouvant sembler accélérées par rapport aux rythmes morphologiques, et peut-être aussi syntaxiques, originaires. Pour justifier l'expansion rapide de cette langue, il est souvent fait appel à sa simplicité et à sa capacité expressive, même si je préfère retenir que la raison principale réside dans le fait qu'elle est le véhicule de diffusion de la grande innovation scientifique et technologique qui s'est produite aux États-Unis au cours de

ce siècle. D'autre part, et parallèlement, s'est déterminé un processus plus articulé et plus complexe, tantôt inspiré du principe d'un « plurilinguisme international », tantôt traversé par des considérations puristes dictées par un « nationalisme linguistique (ou interlinguistique) ».

Avec finesse, Maria Teresa Cabré définit ces deux tendances seulement « apparemment contradictoires », en rappelant que les langues de spécialité présentent des éléments d'uniformité (réduction maximale de la subjectivité et nécessité de communication internationale) et des éléments de diversification, car les termes - même dans des proportions moins importantes que les mots d'une langue - « reflètent une certaine vision du monde » et naissent en tant qu'« expression authentique de la culture d'un peuple ».

Concurremment à ces deux exigences, et certainement du fait de la nécessité croissante de dénommer les concepts et les objets produits par l'incessant progrès scientifique et technique, au cours de ce siècle, ont surgi des initiatives, plus ou moins officielles, destinées à régler les flux de la production terminologique, qui, parfois, prend des chemins chaotiques : il s'agit d'organismes scientifiques et techniques, d'associations ou d'unions de spécialistes, d'institutions administratives nationales ou internationales. Du point de vue méthodologique, s'est développée une gamme très vaste et diversifiée d'interventions : proposition de termes nouveaux; critique de termes créés ou adoptés; collecte, classification ou élaboration de systèmes conceptuels et terminologiques; constitution de banques de données terminologiques plurilingues; prescription, normalisation et harmonisation des terminologies. Il est peut-être superflu de rappeler le rôle important que les spécialistes de chaque discipline et les traducteurs scientifiques ont dû

assumer, souvent dépourvus aussi bien d'instruments de consultation efficaces et dignes de foi que de répertoires des formants et de règles pratiques pour la création néologique. Les lexicographes et les lexicologues ont dû remplacer la figure professionnelle du terminologue, qui a commencé à être constituée seulement récemment, en la dotant des éléments nécessaires de compétence spécifique. Par ailleurs, les spécialistes de linguistique n'ont pas toujours démontré leur penchant ou leur intérêt pour le travail de définition et de codification de ce secteur émergent, même si, dans les dernières années, le débat scientifique s'est ranimé.

Parmi les propositions avancées au cours des dernières décennies pour régler l'évolution des langues, celle de l'aménagement linguistique, qui s'est constituée au Québec à la fin des années soixante et a vu en Jean-Claude Corbeil (1973) un défenseur remarquable, semble trouver un accueil de plus en plus important. Il s'agit d'un type d'intervention, emprunté à l'organisation du territoire, qui vise à favoriser la coexistence et le développement des différentes langues, surtout dans les situations où l'identité culturelle et linguistique ne coïncide pas avec la forme d'organisation de l'État. Cette formule, qui a déterminé le dépassement partiel de méthodes d'intervention plus radicales - comme le dirigisme linguistique, soutenu en France dans les années soixante-dix, et le *language planning* lui-même, diffusé à partir des États-Unis -, s'associe au développement de l'industrie de la langue, visant à promouvoir la constitution de ressources et d'instruments pour soutenir un développement correct des potentiels linguistiques, et à assurer un échange efficace et systématique avec les autres langues. Il n'est pas difficile de relever des préoccupations de type politique,

économique et social qui intéressent plutôt le domaine de la sociolinguistique. Le principe inspirateur a été toutefois accepté par le Réseau panlatin de terminologie et, à l'inverse, il en constitue son objectif principal : favoriser un développement harmonieux des langues néolatines, en tenant compte de leur origine commune et du fait qu'elles utilisent des modalités semblables dans la formation des termes et des formants similaires. De cette façon, on affirme la volonté de valoriser et de préserver un patrimoine commun, dans le respect d'identités historiques et culturelles différentes.

Compte tenu des langues parlées dans les pays représentés dans le Réseau (catalan, espagnol, français, italien, portugais et roumain), les travaux de terminologie menés au sein du Réseau lui-même devront refléter cette diversité linguistique, en accordant aux différentes langues et à chacune de leurs variantes un statut d'égalité dans chaque projet⁽¹⁾.

1 Structure du Réseau panlatin de terminologie

Les normes qui établissent le fonctionnement et les activités du Réseau sont réunies dans un *Règlement* (qui a été en grande partie approuvé définitivement lors de la réunion de Barcelone⁽²⁾ et, pour certains aspects, confié à la délibération d'un comité), où sont

(1) Cf. point 1.1 : Principes méthodologiques.

(2) Les réunions de coordination ont eu jusqu'à maintenant le calendrier suivant : Paris, 17 mai 1994; Bruxelles, 8-9 décembre 1994; Lisbonne, 27-29 avril 1995; Barcelone, 14-16 décembre 1995.

présentés les objectifs spécifiques du Réseau :

- Établir des principes méthodologiques communs applicables à la réalisation des produits élaborés conjointement;
- Mener des recherches en commun et créer des outils susceptibles de servir le développement des langues latines;
- Mener des travaux terminologiques conjoints multilingues dans des domaines d'intérêt commun touchant la société;
- Mettre en commun les matériaux de référence documentaires;
- Favoriser la formation réciproque à travers les échanges de formateurs, d'experts, d'étudiants et de matériaux didactiques.

L'organigramme prévoit un secrétariat, confié à l'Union latine; un comité, en exercice pendant trois ans et composé d'au moins neuf membres (un représentant pour chaque groupe linguistique et deux représentants pour les groupes linguistiques intercontinentaux : espagnol, français, portugais); et un secrétaire général, qui est élu tous les trois ans par le comité, dont il fait partie, et assume la représentation du Réseau. Le premier comité, élu lors de la réunion de Barcelone, est constitué de Maria Teresa Cabré, Sofia Alvarez, Leticia Leduc, Loïc Depecker, Louis-Jean Rousseau, Giovanni Adamo, Maria Teresa Lino, Enilde Faulstich et un représentant roumain à désigner. Sont prévues la constitution de groupes de travail responsables des différents projets et la définition éventuelle de modules nationaux de coordination. Peuvent faire partie du Réseau, en qualité de membres, les individus ou les institutions présentés par au moins deux membres du Réseau et admis par le comité à la majorité simple : les demandes devront être adressées au secrétariat. En ce qui concerne la périodicité des réunions, il a été décidé d'organiser une réunion plénière annuelle, à laquelle il est

souhaitable que soient présents tous les membres réunis en assemblée, et une réunion semestrielle de coordination, avec la participation du secrétaire général, du comité, du secrétariat et des responsables des groupes de travail. Autant que possible, sera respectée une alternance dans le choix des lieux des réunions, en rapport avec la représentativité linguistique et géographique des membres. D'un point de vue d'économie générale, seront pris en considération les déplacements programmés de certains membres (par exemple, les réunions du Rint et de Riterm). Le financement des activités du Réseau continuera à être assuré, tant que des subventions des États membres ou des institutions internationales concernées ne seront pas trouvées, par les institutions qui participent actuellement aux groupes de travail.

Enfin, il est important de signaler que l'Université Pompeu Fabra a mis en place un site Internet (*Web*) dédié au Réseau panlatin de terminologie⁽³⁾. Ce site complète les instruments de communication et de diffusion disponibles dans le Réseau, en particulier la conférence électronique, en fonction depuis 1994 et gérée par l'Union latine, avec accès réservé aux membres.

2 Projets de travail du Réseau panlatin de terminologie

2.1 Principes méthodologiques

L'une des premières décisions prises par le Réseau a été d'établir des principes méthodologiques communs applicables à la réalisation des

(3) <http://www.iula.upf.es/cpt/cptfr.html> (pour les usagers francophones).

produits élaborés conjointement. À cette fin, une enquête a été menée dans le but d'adopter ces principes méthodologiques communs. Ses conclusions seront rassemblées dans une publication destinée à des techniciens et à des experts non terminologues. La responsabilité du groupe de travail a été confiée à Louis-Jean Rousseau, de l'Office de la langue française du Québec. Le document, adopté lors de la réunion de Barcelone et publié ci-dessus, rassemble les principes généraux du travail terminologique dans lesquels se reconnaissent les membres du Réseau. Une version italienne a déjà été rédigée, et les traductions en langue espagnole et en langue portugaise sont en cours. En effet, le besoin s'est fait sentir de répondre, en particulier, à la demande du Brésil d'un instrument destiné à guider le travail des non-spécialistes.

Lors de la réunion qui a eu lieu à Lisbonne, est apparue la nécessité de donner vie à un nouveau projet qui constituera un développement d'application du document sur les principes de base du Réseau. Il s'agit de l'élaboration d'un guide méthodologique pour le travail terminographique, sous la responsabilité de Louis-Jean Rousseau, en collaboration avec Loïc Depecker, de la Délégation générale à la langue française, et Maria Teresa Cabré, de l'Université Pompeu Fabra de Barcelone. Ce guide, ou recueil de textes, fournira des indications pratiques pour l'activité terminologique, et pourra être adapté à des usagers et à des produits différents.

2.2 Matériaux documentaires de référence

Il a également été décidé de constituer un patrimoine commun de matériaux de référence, y compris le

matériau relatif aux cours de formation.

Le premier travail, qui a été terminé et présenté lors de la réunion de Barcelone, consiste en une table multilingue d'équivalence des formants, avec l'indication de la valeur sémantique, de l'étymologie et d'exemples relatifs à chaque langue. Sous la responsabilité de Maria Teresa Cabré, les données ont été collectées en une base consultable sur le serveur WWW de Realiter.

L'Union latine garde constamment à jour un tableau récapitulatif des enquêtes sur la terminologie dans les différents États membres ainsi que dans d'autres pays et réunit les questionnaires sur les ressources terminologiques utilisées pour ces enquêtes, ainsi que leurs résultats, dans la mesure du possible, qu'elle met à la disposition des membres intéressés.

2.3 Outils pour le développement des langues néolatines

Dans le but de promouvoir des recherches communes dans le domaine de la constitution d'outils pour le développement des langues néolatines, a été repéré, lors de la réunion de Lisbonne, un premier secteur d'activités, qui consiste en l'élaboration d'outils informatiques pour le traitement de la table multilingue des formants, sous la responsabilité d'Henri Zinglé, de l'Université de Nice, qui, lors de la réunion de Barcelone, a présenté un prototype de programme d'application.

2.4 Travaux terminologiques multilingues conjoints

L'élaboration de travaux terminologiques multilingues conjoints dans les secteurs d'intérêt

commun, avec une attention particulière envers les nécessités sociales de chaque pays, constitue l'une des principales occupations du Réseau.

Alain Fantapié, de l'Université de Paris III, a coordonné la rédaction d'un *Dictionnaire multilingue de l'informatique*. Une première section de la nomenclature (environ 200 termes) a été définie en langue française, et les tableaux d'équivalence ont été rédigés dans les autres langues. La diffusion du document est prévue pour 1996, après la révision nécessaire de la part de chaque collaborateur.

Pour le *Vocabulaire multilingue de l'environnement*, dont la responsable est Maria Teresa Lino, de l'Universidade Nova de Lisbonne, une première ébauche de nomenclature, qui devrait être complétée et structurée du point de vue conceptuel, a été rédigée.

Lors de la réunion de Barcelone, la proposition de rédaction d'un *Glossaire panlatin du secteur agro-alimentaire* a été acceptée. Le groupe de travail, coordonné par Massimo Ragucci, du Ministero delle Risorse Agricole, Alimentari e Forestali d'Italie, abordera, dans une première phase, le vocabulaire de la céréaliculture.

Un nouveau projet envisage la constitution d'un *Vocabulaire panlatin de la terminologie*. Le travail s'articule en deux phases : la première prévoit une structuration conceptuelle du secteur, et la deuxième la rédaction du vocabulaire. La coordination du groupe est confiée à Amelia de Irazábal, de l'Université de Comillas (Espagne), et à Gigliola Negrini, de l'Istituto di Studi sulla Ricerca e Documentazione Scientifica du CNR italien. Il est important de signaler aussi la contribution qui pourrait être apportée aux travaux du Comité technique 37 de l'Iso, qui s'occupe actuellement de la révision des normes terminologiques.

2.5 Formation

L'un des secteurs d'activité les plus délicats et les plus importants concerne la formation de terminologues, à travers l'échange de formateurs, d'experts et d'étudiants.

Les responsables du groupe de travail, l'Université Pompeu Fabra et le Colegio de México, sont en train de préparer un *Inventaire des ressources pour la formation*, qui tient compte aussi de la possibilité d'accueil de boursiers de la part des diverses institutions qui adhèrent au Réseau. Un recensement des cours de formation est constamment mis à jour.

Caroline de Schaetzen et Hugo Marquant, de l'Institut libre Marie Haps, de Bruxelles, sont en train d'effectuer un recensement des mémoires de maîtrise qui présentent un contenu terminographique ou terminologique, afin de permettre une circulation plus ample des sujets communs de recherche. Un questionnaire conçu par l'Institut libre Marie Haps et l'Union latine a

été envoyé. Les réponses obtenues de la part des membres du Réseau semblent encourager l'expérimentation de mémoires rédigés conjointement par plusieurs étudiants, de nationalité ou de langue différentes, sur des sujets d'intérêt commun.

Une nouvelle activité prévoit l'élaboration d'un projet de formation à distance en terminologie, confié à l'Université de Paris III. Ce projet sera présenté lors de la prochaine réunion plénière du Réseau, qui se tiendra à Mexico les 11 et 12 novembre 1996, à la suite du 5^e Symposium ibéro-américain de terminologie, organisé par le Réseau ibéro-américain de terminologie (Riterm). Préalablement, une réunion de coordination de Realiter se tiendra à Nice, dans la deuxième moitié du mois de juin 1996.

*Giovanni Adamo,
Lessico Intellettuale Europeo - CNR,
Rome,
Italie.*

Bibliographie

Cabré (Maria Teresa), 1993 : *La terminología. Teoría, metodología, aplicaciones*, Barcelona, Editorial Antártida-Empúries.

Corbeil (Jean Claude), 1973 : «Éléments d'une théorie de l'aménagement linguistique», dans *La banque des mots*, vol. 5.

Rey (Alain), 1992 : *La terminologie : noms et notions*, Paris, Puf.